



Objet : Convocation Assemblée Générale du Tennis Club de Melesse

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je vous invite à assister à l'Assemblée Générale du TENNIS CLUB DE MELESSE qui se déroulera le **samedi 29 janvier 2022 à 11h00** par vidéo-conférence.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral saison 2020/2021
- Rapport d'activité saison 2020/2021
- Rapport financier 2020/2021
- Projets saison 2021/2022
- Election du Tiers Sortant.
- Questions diverses.

Les adhérents de plus de 18 ans désireux de faire acte de candidature au Comité Directeur (Bureau), peuvent le signifier par courrier 8 jours ouvrables avant l'AG, donc avant le 19 janvier 2022.

Les adhérents âgés de plus de 16 ans (seuls admis aux votes selon nos statuts) peuvent en cas d'indisponibilité de participation à cette assemblée, confier leur pouvoir (disponible sur le site du club) dûment signé à un adhérent de plus de 16 ans afin de le représenter aux différents votes de cette assemblée.

La vie d'une Association est fortement dépendante du degré d'implication de ses membres aussi nous espérons que vous serez nombreux à cette réunion.

Amitiés sportives.

Le Président
François GIVORD